



etiic FORMATION



531 Rue de la Péronnière
42320 LA GRAND'CROIX
☎ 04 77 73 62 62 -
✉ contact@etiic-formation.fr



BAC+2

- ✓ BTS TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES
- ✓ BTS GESTION DE LA PME
- ✓ BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT
- ✓ BTS MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES
- ✓ BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES
- ✓ BTS ASSURANCE
- ✓ BTS COMMUNICATION

BAC+3

- ✓ BACHELOR TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES
(DEESTRAL – Diplôme FEDE)
- ✓ BACHELOR RESPONSABLE MARKETING OPERATIONNEL
(Certificat professionnel de niveau II- Code NSF : 312p- Enregistré au RNCP par arrêté du 19 novembre 2014 publié au JO du 29 novembre 2014 sous l'autorité et délivré par C3-Certification accessible via le dispositif VAE)

La formule Premium permet de bénéficier d'un rythme de scolarité de 2 jours en formation / 3 jours en entreprise ou 1 semaine / 1 semaine selon la filière (planning sur demande), le reste étant consacré aux stages obligatoires. Vous pouvez, également, trouver un emploi étudiant permettant de financer la formation.

Il est préférable d'avoir la même entreprise toute l'année.

Cette formule vous permet d'organiser votre temps afin d'optimiser votre formation et votre professionnalisme en ayant l'opportunité d'approfondir les notions de cours ou/et la possibilité de multiplier les stages qui, souvent, débouchent sur des offres d'alternance et même d'emploi à l'issue des 2 années de formation.



LES AVANTAGES

- ✓ Etoffer son expérience professionnelle en réalisant des stages en entreprise (6 à 14 semaines obligatoires)
- ✓ La possibilité d'adapter les missions du stage aux besoins des travaux à réaliser pour l'obtention du diplôme ou de la certification visée.
- ✓ Une transition plus facile entre le rythme « scolaire » et « professionnel ».
- ✓ L'opportunité de basculer à tout moment vers un mode « alternance »
- ✓ La possibilité de venir au centre hors semaine de cours afin d'approfondir certaines notions

LA GRATIFICATION

Une gratification doit être versée au stagiaire lorsque la durée d'un stage au sein d'une entreprise est supérieure à 2 mois consécutifs ou lorsqu'au cours d'une même année scolaire ou universitaire, la durée totale des stages effectués par un même stagiaire au sein d'une même entreprise est supérieure à 2 mois, consécutifs ou non.

Pour les conventions de stage conclues à partir du 1^{er} septembre 2015, la gratification versée au stagiaire est exonérée des cotisations sociales dans la limite de 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale multiplié par le temps de présence dans l'entreprise

Ainsi, pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures, le seuil d'exonération s'élève à 568,76 euros (15% x 25 € x 151,67) par mois en 2018

Ex : Pour un Premium réalisant 70h de stage sur 1 mois, la gratification sera :
15% x 25€ x 70H=262.50€

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de télécharger le dossier d'inscription sur le site www.etiic-formation.fr, de le remplir et de joindre les documents demandés.

Lors de votre inscription, sur le dossier, mentionnez votre volonté de faire la formation en formule premium.

Suite à l'étude de votre dossier, vous serez contacté pour un entretien de motivation.

A l'issue de l'entretien, s'il a été concluant, vous recevrez la notification de votre acceptation dans la section choisie.

TARIF

Un tarif unique pour la certification visée.

L'année de formation revient à 3000€ pour une formation selon le diplôme choisit allant de 560h/an (Bac+2) à 455h/an (Bac+3).

Pour les modalités de paiement, merci de nous consulter.

ORGANISATION

Afin d'assurer la bascule d'un mode à l'autre et de favoriser la professionnalisation des apprenants, les alternants et les Premium sont regroupés dans les mêmes cours. Le rythme « d'alternance » est donc le même pour chaque formule.

Les Premium ont accès au matériel d'ETIIC hors périodes de formation afin d'approfondir les notions ou travailler leurs dossiers avec la possibilité de solliciter l'équipe enseignante en cas de besoin